



# Liste de contrôle pour la vérification de conformité PCI DSS

Le partenaire affilié est tenu de protéger tous les systèmes et supports de données contenant des données de cartes (cf. chiffre 13 CG) afin de prévenir la perte de données et l'accès par des tiers non autorisés. Il est en outre tenu de respecter en tout temps les exigences des organisations de cartes internationales et de SIX Payment Services, en particulier la norme PCI DSS.

**S'il a été répondu par «non» ou «n'est pas exact» à une au moins des trois questions PCI dans le contrat, les indications suivantes concernant l'entreprise doivent encore être fournies.**

## Renseignements concernant l'entreprise

Nom d'entreprise

Rue/numéro

NPA/localité

Pays

Numéro d'affiliation

Veuillez nous indiquer quels sont les types de matériel informatique et de logiciels avec lesquels vous travaillez et qui a installé la solution de caisse dans votre entreprise.

## Solutions intégrées à la caisse

Fabricant

Type

Numéro de série

Logiciel (numéro de version)

Certifié PCI

non certifié PCI

## Intégrateur de caisses

Nom d'entreprise

Rue/numéro

NPA/localité

Pays

Téléphone

## Terminal/appareils POS

Fabricant

Type

Numéro de série

Terminal ID

Logiciel (numéro de version)

Certifié PCI

non certifié PCI

## Autres solutions

Fabricant

Type

Numéro de série

Logiciel (numéro de version)

Certifié PCI

non certifié PCI

## Autres intégrateurs

Fabricant

Type

Numéro de série

Logiciel (numéro de version)

Certifié PCI

non certifié PCI

# Confirmation de l'obtenir la conformité PCI DSS

Le nombre des attaques lancées par les pirates informatiques contre les systèmes informatisés de traitement et de décompte des transactions par cartes a fortement augmenté au cours de ces dernières années et ces attaques se sont parfois soldées par le vol de millions de données de titulaires de cartes. Le dommage qui en résulte pour toutes les parties lésées est considérable. Avec l'adoption de la norme PCI DSS (Payment Card Industry Data Security Standard), les sociétés émettrices de cartes (Visa, Mastercard, American Express, JCB et Discover) entendent accroître la sécurité des paiements par cartes et protéger ainsi encore plus efficacement les commerçants, les titulaires de cartes et l'ensemble du secteur d'activité contre le vol et l'utilisation abusive des données de cartes.

Tous les partenaires affiliés qui procèdent à la transmission, au traitement ou au stockage des données de cartes sont tenus de respecter les règles de sécurité définies dans la norme PCI DSS. Cette obligation s'applique dans le monde entier. En cas de non-respect, les organisations de cartes peuvent infliger des amendes et réclamer des dommages-intérêts. La conséquence directe de cela est que SIX Payment Services pourrait se voir contrainte de résilier avec effet immédiat un rapport contractuel existant et faire valoir la demande en dommages-intérêts et le paiement des éventuelles amendes à l'encontre du partenaire affilié concerné.

Les partenaires affiliés doivent non seulement veiller au respect des règles de sécurité pour leurs propres systèmes et applications, mais également s'assurer que les entreprises tierces qu'ils mandatent, par exemple les Payment Service Providers (PSP) ou les Data Storage Entities (DSE), pour transmettre, traiter ou stocker des données de cartes en leur nom se conforment à la norme.

D'une manière générale, il est dans l'intérêt de chaque partenaire affilié d'appliquer et de respecter les règles de sécurité de la norme PCI DSS. Les organisations de cartes rendent toutefois aussi le prestataire contractuel (Acquirer) – dans votre cas SIX Payment Services – responsable de la surveillance du respect de la norme PCI DSS par tous les partenaires affiliés. Cela consiste, entre autres, à faire déclarer (certifier) par les partenaires affiliés les mesures de sécurité qui les concernent. L'étendue de la déclaration (certification) dépend du nombre de transactions traitées et de la possibilité ou pas pour le partenaire affilié de consulter les données des cartes lors de la transmission, du traitement ou du stockage.

Le partenaire affilié confirme qu'il procédera à l'inscription et à la certification sur le SAQ Webportal\* (SAQ Self Assessment Questionnaire) si SIX Payment Services lui en fait la demande par écrit. Le partenaire affilié s'engage en outre à respecter le cas échéant les délais qui lui sont impartis.

Lieu et date

Entreprise

Prénom(s) et nom(s) du signataire (en lettres capitales)

Signature autorisée du partenaire affilié

\* Le but du SAQ Webportal est de permettre aux partenaires affiliés à SIX Payment Services d'effectuer aisément et directement en ligne la déclaration de leurs mesures de sécurité selon les règles de la norme PCI DSS.

Les coordonnées de votre interlocuteur local sont disponibles sous: [www.six-payment-services.com/contacts](http://www.six-payment-services.com/contacts)

**SIX Payment Services SA**  
Hardturmstrasse 201  
Case postale  
CH-8021 Zurich

**SIX Payment Services (Europe) S.A.**  
10, rue Gabriel Lippmann  
5365 Munsbach  
Luxembourg

**SIX Payment Services (Austria) GmbH**  
Marxergasse 1B  
1030 Vienne  
Autriche

**SIX Payment Services (Germany) GmbH**  
Langenhorner Chaussee 92-94  
22415 Hambourg  
Allemagne

